

COMMUNIQUÉ DE PRESSE | 10 novembre 2022

## **Ralentir l'érosion du personnel soignant : Les EMS bernois demandent 4 % de plus pour des salaires adéquats**

*Les établissements médico-sociaux bernois sont une composante essentielle du système de santé bernois. Ils apportent une contribution décisive aux soins et à l'encadrement des personnes âgées. Les mesures salariales prévues par le Conseil-exécutif pour le budget 2023 sont également déterminantes pour les tarifs des EMS et insuffisantes au regard de la compensation du renchérissement de 0,5% prévue. Pour que les établissements médico-sociaux bernois puissent faire face aux droits de leurs collaboratrices et collaborateurs, il faut une augmentation de 4% des coûts salariaux.*

Le Conseil-exécutif a récemment fixé les tarifs de soins et de séjour dans les EMS pour l'année 2023. En ce qui concerne les coûts salariaux, le Conseil-exécutif ne prévoit qu'une augmentation de 1,2%, composée de 0,5% de compensation du renchérissement et de 0,7% d'augmentation individuelle des salaires. Cela correspond à la croissance de la masse salariale proposée par le Conseil-exécutif dans le budget cantonal 2023 pour le personnel cantonal.

De l'avis de CURAVIVA BE, c'est insuffisant. Afin de garantir le maintien du pouvoir d'achat des collaboratrices et collaborateurs et de pouvoir faire face à la situation difficile sur le marché du travail, CURAVIVA BE demande 4% de plus pour des salaires appropriés. En plus de l'augmentation individuelle des salaires de 0,7% pour des mesures salariales ciblées, il s'agit d'une pleine compensation du renchérissement de 2,5% (mois de référence avril 2022) et des gains de rotation de 0,8% calculés par le canton de Berne, qui n'ont qu'une importance théorique pour les EMS. Les EMS ne disposent pas d'un effectif de personnel suffisamment grand ou d'automatismes salariaux comme le canton pour pouvoir calculer sur la base du gain de rotation indiqué.

Près de 60% des résidents des EMS bernois bénéficient de prestations complémentaires. Les EMS ne peuvent donc pas simplement adapter leurs prix au renchérissement, mais sont dépendants d'une compensation adéquate dans les tarifs. Ils ne peuvent accorder la compensation du renchérissement à leur personnel que si celle-ci est prise en compte de manière appropriée dans les tarifs.

### **La pénurie de main-d'œuvre qualifiée s'aggrave et exige une action immédiate**

Les EMS bernois sont confrontés depuis un bon moment déjà à un marché du travail asséché. Les postes vacants ne peuvent être pourvus - si tant est qu'ils le soient - qu'au prix de gros efforts. Si l'on considère les besoins prévus en personnel soignant dans les années à venir, la situation est déjà maintenant précaire. En l'absence d'une compensation adéquate du renchérissement, le personnel qualifié risque de partir vers d'autres secteurs de la santé ou même de tourner complètement le dos à la branche. Il faut éviter cela. Pour pouvoir garantir à moyen terme la prise en charge dans les soins de longue durée, il faut dès à présent des tarifs appropriés.

### **Une compensation insuffisante du renchérissement ne serait guère comprise**

La lutte contre la pandémie de Corona est toujours très épuisante. Après bientôt trois ans de pandémie, avec tous les défis que cela implique pour le personnel soignant, on ne comprendrait guère qu'il ne soit même pas possible de maintenir le pouvoir d'achat.

CURAVIVA BE demande donc à la politique de reconnaître les prestations des EMS bernois, de prendre en compte les 4% nécessaires dans le financement et d'augmenter en conséquence les coûts salariaux de 3,2% dans les tarifs.

#### **Contacts médias**

Erica Kobel-Itten, présidente  
Sevan Nalbandian, directeur

079 509 35 82  
079 222 60 15

**CURAVIVA BE** est la fédération des établissements médico-sociaux du canton de Berne. Forte de quelque 300 membres, elle s'engage pour améliorer le quotidien de ses membres, de leur personnel et de leurs résidentes et résidents.